

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Football : nouveau challenge pour Paul Kessany

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

LES aspirations clairement affichées depuis des années par Paul Ulrich Kessany Zategwa de servir le football gabonais vont trouver une étendue nettement supérieure à la Ligue de l'Estuaire dont il visait la présidence lors du dernier scrutin électoral, finalement annulé par les instances internationales.

L'ancien footballeur international gabonais (48 sélections sous la tunique des Panthères) a, en

effet, été nommé (lors du Conseil des ministres en sa séance du mardi 12 septembre 2023 et à la place laissée vacante par Stéphane Zeng, qui a repoussé la promotion), conseiller spécial du président du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), chef du département Sport, Jeunesse et Culture à la Présidence de la République.

Si le costume peut paraître très lourd à porter, vu son manque de vécu sur l'ensemble des départements à exploiter, il ne reste pas moins que le challenge à relever par notre compatriote de

38 ans durant la parenthèse de la Transition au Gabon, ne pourra qu'être exaltant et enrichissant en tous points. Bien plus encore que les plateaux de télévision où il a souvent affiché son expertise en football, mais aussi dans le management du sport. L'un des domaines dans lesquels il a préparé sa reconversion.

Après une longue et riche carrière de footballeur marquée entre autres par ses passages à l'USM, Mangasport et FC 105 au Gabon, FC Zestafoni (Georgie), FC Istres (France), Hapoel Ironi Kiriat Shmona et Hapoel Ramat-Gan (Israël).



Photo: Prosper Sax Nzé Bekalé/L'Union

Paul Kessany change de registre.

Eliminatoires de la Can féminine 2024 : absence constatée de certaines expatriées dans la tanière



Photo: DR

Tristan Mombo, coach des Panthères dames.

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

L'EQUIPE nationale féminine du Gabon reçoit son homologue du Botswana le 23 septembre prochain à Franceville, dans le cadre du 1er tour aller des éliminatoires de la Can féminine 2024. Dans le souci de donner un maximum de chances pour une première qualification de cette formation à une phase finale de Can, le sélectionneur national Tristan Mombo, lors de sa conférence de presse tenue le 11 septembre passé, a publié une liste de 31 pré-sélectionnées,

dont 14 expatriées et 17 locales. Et selon nos informations, seules les locales sont déjà en regroupement au Centre technique de Bikélé, depuis lundi 11 septembre 2023, tandis que les expatriées vont rejoindre le groupe certainement dans la semaine.

Mais au regard de cette liste, le grand public s'interroge, à tort ou à raison, sur l'absence de certaines expatriées qui peuvent apporter leur expérience dans la tanière, mais non convoquées par Tristan Mombo. A l'exemple de Coralie Eyang, championne et vainqueur de la Coupe du Rwanda avec l'AS Kigali, de

Winnie Mapangou, pour ne citer que ces deux-là. Le Cas Winnie Mapangou devient récurrent puisqu'elle n'a plus été appelée depuis les dernières éliminatoires de la Can 2022 par Tristan Mombo.

Cette dernière, qui a évolué la saison dernière avec La Rochesur-Yon, club français de Ligue 2, a résigné pour cette nouvelle saison avec son ancien club de Stade Brestois 29.

Pour information, Winnie Mapangou a bel et bien repris l'entraînement depuis le mois d'août passé avec son club Brest et va démarrer ce week-end le Championnat de Ligue 2.

Qui prendra en charge les Panthères dames ?



Photo: DPL/L'Union

Les Panthères dames sont suspendues aux décisions des autorités.

W.N.
Libreville/Gabon

C'EST donc le samedi 23 septembre prochain que les Panthères dames affrontent les Zèbres du Botswana en match aller comptant pour le premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de football. À une semaine de la rencontre de Franceville, la question qui est sur toutes les lèvres est celle de savoir qui prendra en charge les frais liés au déplacement, à l'hébergement et aux primes de nos joueuses ?

À première vue, c'est l'État, via le ministère des Sports, qui prend en charge toutes les équipes nationales. Connaissant les longues procédures de

décaissement des fonds par le Trésor public, il est à craindre que les délais ne soient trop courts. La Fédération gabonaise ayant déjà engagé notre équipe féminine, il n'est donc plus question de faire marche arrière en déclarant forfait. Car, la sanction risque d'être lourde : quatre ans de suspension en plus d'une amende financière.

Mais nous n'en sommes pas encore là ! Sachant qu'au lendemain de leur arrivée aux affaires, les nouvelles autorités du pays avaient rassuré les uns et les autres quant à leur volonté de "garantir le respect des engagements de notre pays aussi bien sur le plan extérieur qu'intérieur".

La balle est donc dans le camp du nouveau ministre des Sports.